



LIGUE FRANCOPHONE DE FOOTBALL EN SALLE a.s.b.l. (L.F.F.S.)

Quai du Roi Albert 72, 4020 Liège - N° d'entreprise : 0418.481.457 – RPM Liège



Province de Namur

Compte bancaire : BE30 2500 1778 2411 (Fortis)

Commission sportive provinciale

Secrétariat

REUNION DU 22/06/2021 - N° 05 (2020-2021)

<u>SIEGENT</u>	: M. DEGEE	- Président
	: M. MOUTON	- Vice-Président
	: M. MARCHAL	- Membre
	: M. PEETERS	- Membre
	: M. SURINX	- Représentant C.P.A.
<u>EXCUSES</u>	: M. SCHEERS	- Secrétaire (sans droit de vote)
	: M. COPPIN	- Membre
	: M. DELFORGE	- Membre
<u>ABSENTS</u>	: M. DEPAS	- Membre
	: M. COVAS	- Membre

La séance est ouverte à 19h30. Elle se tient à Mettet.

1. APPROBATION DU PV DE LA DERNIERE REUNION

1.1. Le PV du 21/05/2021 est approuvé.

2. COMPETITION PROVINCIALE

Néant

3. DISCIPLINE

3.1. Propositions de transaction

Néant

3.2. Comparutions

3.2.1. Dossier N° 2020-2021-015

<u>Date</u>	: 06/10/2020
<u>En cause de</u>	: Lorand Guy – 24/09/1968 - 764939 – Anafs – 5428 (P.O.)
<u>Rédacteur</u>	: Scheers Jean – 14/06/1952 - 765523- MFC Ciney - 4056 (P.O.)
<u>Objet</u>	: Non respect du protocole Covid-19
<u>Délibéré</u>	

Le secrétariat est assuré par Pascal Degée.

MM. Jean Scheers et Eric Surinx quittent la séance.

Vu la décision de la commission disciplinaire en date du 21/05/2021 ;

Vu le rapport du président de la Commission Provinciale d'Arbitrage ;

Entendu celui-ci quant à son rapport ;

Vu le mail du 11/12/2020 de M.Eric Surinx ;

Entendu celui-ci quant à son mail ;

Entendu la partie en cause quant à ses arguments et moyens de défense ;

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience qu'aucun élément n'a été de nature à infirmer le fait reproché ;



